Lucile Durand Célia Nurbel-Girard Emma Gasteau

Analyse de controverse sur la gestion des forêts et du bois

La controverse sur le bois-énergie comme solution d'avenir.

Alors que les préoccupations environnementales et la transition énergétique occupent une place centrale dans les discussions contemporaines, le bois énergie émerge comme une solution potentielle d'avenir.Cette ressource renouvelable semble offrir des avantages substantiels en termes de réduction des émissions de carbone et de diversification des sources énergétiques. Toutefois, cette perspective optimiste est contrebalancée par des préoccupations écologiques, économiques et sociales, soulevant des questions cruciales quant à la viabilité à long terme de cette option.

Ainsi, la question de l'utilisation du bois en tant que source d'énergie suscite aujourd'hui un vif débat entre les acteurs du monde forestier.

En France, un pays riche en ressources forestières, la controverse autour de l'utilisation du bois énergie revêt une importance particulière. D'un côté, les partisans soulignent les avantages environnementaux, la création d'emplois locaux et la promotion d'une économie circulaire. De l'autre côté, les détracteurs mettent en avant des inquiétudes liées à la déforestation, à la biodiversité et aux émissions potentielles de particules fines.

Au cœur de cette controverse, les acteurs de la forêt et du bois jouent un rôle essentiel. Les exploitants forestiers, les industries du bois, les défenseurs de l'environnement et les décideurs politiques expriment des points de vue divergents qui façonnent la trajectoire de cette discussion. Ce rapport vise à explorer de manière approfondie les différents aspects de cette controverse, ceci en analysant les arguments et les positions dans le débat des acteurs impliqués lors des assises de la forêt et du bois Grand Est du 13 et 14 décembre 2023. Nous essayerons d'arbitrer le débat en remettant les arguments dans leur contexte en s'appuyant sur la bibliographie.

Pour aborder ces enjeux, une compréhension approfondie des positions, des intérêts divergents, des méthodes de production de connaissance, et des besoins en information est essentielle afin de jeter les bases d'une politique énergétique et environnementale durable et éclairée.

I. Des acteurs multiples et variés se retrouvent sous la controverse du bois énergie

Les acteurs de cette controverse sur le bois énergie sont issus de différents secteurs, le secteur public, le secteur privé, le tiers-secteur.
On peut citer les acteurs suivants :

A. FIBOIS

Fibois est une association qui fédère l'ensemble des 12 interprofessions de la filière bois-forêt. C'est le porte-parole de la filière auprès des pouvoirs publics nationaux comme locaux. Cet acteur à aussi un rôle d'animation de la filière.

Cette association met en place des actions collectives, de la médiation entre les membres et acteurs de la filière bois, du développement, de l'innovation et de la promotion des métiers. Elle effectue également de la communication sur la filière, et représente une source d'informations pour les professionnels et le grand public.

L'industrie bénéficie de beaucoup de moyens financiers et d'influence sur de nombreux métiers. [1]

B. Etat (ADEME et ministère de la transition écologique)

Le ministère et l'ADEME mettent en œuvre les politiques gouvernementales liées à l'écologie, la transition énergétique et la protection de la biodiversité. Ce sont des acteurs publics qui bénéficient d'une visibilité et d'une crédibilité importante. Pour autant leur impact dépend de beaucoup de facteurs, leur financement, leur effectifs par rapport à l'industrie ou à d'autres ministères avec des objectifs différents.

Leurs méthodes d'action sont multiples et à grande échelle comme tous les services étatiques nationaux. Cela peut se traduire par des subventions, des réglementations, la rédaction de plan d'action comme le " Plan d'Action Climat ". Dans ce contexte, une subvention de 2,6 millions d'euros a été distribuée à certains ménages se chauffant au bois. C'est aussi un acteur qui produit de la connaissance scientifique ou des supports de sensibilisation pour le grand public. [2,3,4]

C. ONF

L'ONF gestionnaire des forêts publiques (domaniales et communales notamment) est un acteur majeur de la forêt en France. Cet établissement recherche un équilibre entre la production de bois et la préservation des forêts. Il préconise une gestion durable qui permet la régénération des arbres tout en répondant aux besoins de production de bois y compris énergétique.Cet établissement public à caractère industriel et commercial, a un intérêt à maximiser la rentabilité de leurs exploitations en valorisant au mieux la production de bois (menuiserie, ébénisterie,construction, industrie, énergie).

L'ONF possède une filiale bois énergie. [5]

Cet organisme, mis en place en 1965 et succédant les eaux et forêts, est bien implanté sur l'ensemble du territoire français.(y compris en DOM TOM) Malgré un fort appui sur les résultats de la recherche, leur gestion durable des forêts peut être influencée par des pressions économiques locales.

D. Flore 54

Flore 54 est une structure associative basée en Meurthe-et-Moselle qui s'engage à contribuer à une gestion plus économique du patrimoine naturel, à la préservation des sites, des paysages, de l'urbanisme et à la promotion d'une meilleure qualité de vie. L'association entretient une relation continue avec les autorités publiques et les organismes privés afin de concrétiser ces objectifs et d'exiger le respect strict de la réglementation ou de son amélioration.

L'association effectue de la sensibilisation par des manifestations, conférences, sorties et animations nature.

C'est une association créée en 1983. La fédération FLORE 54 bénéficie d'un arrêté préfectoral au titre de la protection de l'environnement depuis sa création le 19 février 1983 et d'un arrêté préfectoral relatif à l'habilitation pour participer aux débats publics sur l'environnement depuis le 14 novembre 2012. [6]

II. Quels sont les arguments des acteurs autour de cette controverse et comment produisent-ils de la connaissance pour appuyer leur propos ?

Les différents acteurs ont chacun des arguments orientés en fonction des intérêts qu'ils défendent.

Les acteurs de l'industrie du bois-énergie ont des intérêts économiques évidents dans la promotion de leur produit. Ils cherchent à augmenter la demande de bois-énergie pour stimuler leurs activités et générer des profits. Cette industrie soutient que l'utilisation du bois comme source d'énergie est une alternative verte et renouvelable, contribuant à la réduction des émissions de carbone. Ils mettent en avant le caractère renouvelable des forêts à travers leur capacité à se régénérer, et la durabilité avec la création d'emplois locaux. Ils soulignent également la nécessité d'une gestion durable des forêts. *Fibois* explique que "lors de sa combustion, le bois libère du CO2. Dans le cadre d'une gestion durable des forêts, ce carbone est lui-même stocké par les arbres qui poussent en forêt, par le biais de la photosynthèse. Ainsi, l'utilisation du bois comme source d'énergie rentre dans le cycle naturel du carbone." Ils affirment même que "le bilan carbone du bois énergie est donc globalement équilibré, ce qui fait du bois l'un des combustibles avec le plus faible impact sur le réchauffement climatique", tout en soulignant que cet équilibre repose sur une gestion durable des forêts. [7]

Actuellement, l'Etat met en place un certain nombre de stratégies pour promouvoir et soutenir les filières de bois-énergie. Le "Plan d'Action Climat" et des subventions ont été mis en place [2,3,4]. Jérôme Betton, directeur régional de l'*ADEME* considère que "le bois énergie est une énergie de haute qualité. Le bois énergie est une énergie très prisée qui peut vraiment être efficace". Il permet en effet "d'atteindre des températures élevées trés rapidement."

Les propriétaires et gestionnaires forestiers mettent en avant deux grands enjeux. Bien sûr, ils cherchent une rentabilité économique des services qu'offrent les forêts, mais ils cherchent également à maintenir une bonne vitalité des forêts en soutenant des pratiques forestières responsables. Le bois énergie n'est donc pas au centre de leur préoccupation .Céline Muriel, employé à l'*ONF* considère que "le bois énergie ne doit pas et ne peut pas être la seule énergie renouvelable utilisée pour remplacer les énergies fossiles.Il faut des plantations perennes et des forêts en bonne état pour qu'elles remplissent leurs rôles."

Les environnementalistes s'inquiètent quant à eux de l'impact de la production de bois-énergie sur la biodiversité, la qualité de l'air et le stockage de carbone. Ils soulignent les risques de déforestation excessive et les émissions de carbone associées à la combustion du bois. Ils prônent plutôt une diminution de la consommation de bois-énergie et la

promotion de sources d'énergie renouvelable alternatives. L'association *Flore 54* souligne notamment qu'aujourd'hui, "la forêt ne doit plus être considérée comme une "usine à bois". Il faut prendre en considération toutes les fonctions de la forêt : protection des sols, qualité des eaux, lieu de détente pour la population, maintien de la biodiversité… Ramener la forêt à sa seule fonction de production est un non sens." [8]

Chacun de ces acteurs dispose de sources de connaissances différentes. Les rapports des agences gouvernementales fournissent principalement des données sur la production et la consommation de bois-énergie, ainsi que des informations sur les politiques publiques en matière d'énergie et d'environnement. Les gestionnaires et les associations environnementales disposent plus généralement de référentiels et d'expertises de terrain. Pour mieux appréhender et comprendre cette controverse, il est nécessaire de se référer à plusieurs sources, et croiser les enjeux des différents acteurs gravitants autour des forêts et du bois-énergie.

III. Arbitrage des acteurs dans une remise en contexte globale sur la controverse du bois-énergie.

L'industrie du bois et l'État défend le caractère renouvelable du bois comme source d'énergie, en avançant l'idée que la forêt se régénère et va donc stocker le carbone libéré par la combustion du bois. Il est aussi dit que le bois émet moins de CO2 que d'autres combustibles fossiles. Mais les environnementalistes sont inquiets des risques de déforestation excessive et des impacts sur la biodiversité alors que la forêt française ne fait que s'accroître depuis le vingtième siècle.
Bien entendu, le bois énergie ne peut se substituer à lui seul aux énergies fossiles,mais il tout de même nécessaire de comprendre si le bois-énergie est une solution efficace pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et pour diversifier les sources d'énergie, ou s'il existe des alternatives plus efficaces.

Il est également nécessaire de mieux comprendre l'impact réel de l' utilisation du bois-énergie sur la la qualité de l'air et le stockage de carbone. Il est également important de connaître avec précision la consommation totale de bois-énergie d'aujourd'hui et de demain mais aussi son rôle dans la transition énergétique. Il faudrait donc savoir à quel point la forêt peut être valorisée en énergie renouvelable sans avoir un impact important sur les autres services rendus par la forêt (biodiversité, stockage de carbone, loisir production de bois d'œuvre). Enfin, il est crucial de déterminer quelles sont les meilleures pratiques de gestion durable des forêts pour concilier les besoins économiques et environnementaux.

Pour répondre à ces questions, il semble nécessaire de mieux communiquer sur les études existantes et de mener des études scientifiques complémentaires, en utilisant des méthodes telles que la collecte de données sur le terrain, l'analyse des impacts environnementaux, l'évaluation du stockage de carbone dans les forêts, etc. Mais ces études peuvent, dans ce contexte incertain, devenir obsolètes ou au moins présenter des conclusions difficilement extrapolables à d'autres situations. Certains proposent également de mieux encadrer l'usage du bois énergie pour éviter certaines inquiétudes.

IV. Conclusion

La controverse sur le bois-énergie met en évidence des enjeux importants en termes d'impacts environnementaux et de choix en matière d'énergie renouvelable. Il est nécessaire de poursuivre les recherches scientifiques et de promouvoir un débat constructif entre les différents acteurs impliqués dans le domaine du bois-énergie afin de parvenir à des solutions durables pour la production et l'utilisation de cette source d'énergie. Les échanges lors de ces assises ont mis en avant des sources d'informations très variées et des discours hétérogènes quant à l'échelle d'analyse du sujet. La réflexion était à l'échelle du Grand Est, c'est-à-dire une région où la forêt est plutôt en progression et certains acteurs ont parlé de déforestation. Le bois-énergie n'est pas fondamentalement mauvais, tant que sa production est gérée durablement. Meriem Fournier, Professeure à *AgroParisTech* et présidente de l'association des *Hommes et des Arbres* conclut que "le bois-énergie doit provenir de déchets sylvicoles, on ne doit pas avoir une vision de production de bois spécialement à visée énergétique. Il faut aussi mettre en place des politiques de régulation de prix et de quantité, ainsi que surveiller les potentiels problèmes de santé que la combustion de bois pourrait provoquer sur les populations".

Bibliographie :

1. Nous connaître | FIBois Ile-de-France L'interprofession francilienne de la forêt et du bois. https://www.fibois-idf.fr/nous-connaitre

2. ADEME. (s.d.). Chauffage domestique au bois. https://expertises.ademe.fr/energies/energies-renouvelables-enr-production-reseaux-stockage/passer-a-laction/produire-chaleur/dossier/bois-biomasse/chauffage-domestique-bois

3. Ministère de la Transition Écologique. (s.d.). Accueil. https://www.ecologie.gouv.fr/ministere#:~:text=Le%20Ministère%20de%20la%20Transition,la%20protection%20de%20la%20biodiversité.

4. Ministère de la Transition Écologique. (s.d.). Chèques énergie exceptionnels. https://www.ecologie.gouv.fr/cheques-energie-exceptionnels#:~:text=Depuis%20le%2027%20décembre%202022,50%20€%20à%20200%20€.

5. ONF Énergie Bois. (s.d.). Accueil. https://www.onf-energie-bois.com/

6. Présentation et historique de la fédération FLORE 54, *FLORE 54* [en ligne]. https://flore54.org/presentation-flore-54

7. Fibois Grand Est. (s.d.). Pourquoi se chauffer au bois ? https://fibois-grandest.com/secteurs/pourquoi-se-chauffer-au-bois/

8. FLORE 54. (2021, 10 janvier). Communiqué de Presse - Forêts LNE et FLORE 54. https://flore54.org/wp-content/uploads/2021/01/Communique-de-Presse-Forets-LNE-et-FLORE-54-10-01-2021.pdf